

2025/021

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-014

Date de la convocation : 12/02/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 17

Le vingt février deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Désiré NANJI, Gérald LORFEUVRE, Christophe MANCEAUX, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à M. Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Michel MEIS donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Jean-Pol RICHELET donne pouvoir à M. Bruno DAUPHY.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROJETS DES TPE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION –
SARL LES DELICES DE TONY ET MAUD**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2021/143 du Conseil communautaire du 30 septembre 2021 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux projets des TPE,

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements structurants liés aux petits projets de création/développement/reprise d'entreprise ne pouvant pas être financés par le biais d'autres aides publiques,

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité :

➤ **D'ATTRIBUER la subvention suivante :**

dossier n°	Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	commune concernée	Nature des investissements présentés	Montant Investissement éligible HT	Subvention Potentielle 30%
19	SARL Les Délices de Tony et Maud	POURU Anthony	Boucherie - Charcuterie - Traiteur	VOUZIERES	Acquisition d'une machine de mise sous vide et d'un fumoir	5 720€	1 716€

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
et de sa publication ou notification le

11 MARS 2025

11 MARS 2025

- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

Le Président,

Benoit SINGLIT

